

**Ministère des Services à la famille et du Logement**

**Sommaire des recettes selon la source (en milliers de dollars)**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent

Recettes réelles 2003-2004	Recettes réelles 2004-2005	Augment, (Dimin,)	Note expl,	Source des recettes	Recettes réelles 2004-2005	Recettes prévues 2004-2005	Augment, (Dimin,)	Note expl,
<b>FONDS DE FONCTIONNEMENT</b>								
3 931,2	4 292,2	361,0	1	Gouvernement du Canada	4 292,2	3 931,6	360,6	1
				(1) Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées				
164,6	164,6	0,0		(2) Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant (Programme d'éducation des parents)	164,6	164,6	0,0	
4 095,8	4 456,8	361,0		<b>Total partiel</b>	4 456,8	4 096,2	360,6	
<b>Autres sources de revenu</b>								
8 284,6	8 739,9	455,3	2	(1) Allocations spéciales pour enfants – Recouvrements	8 739,9	5 300,0	3 439,9	3
0,0	804,2	804,2	4	(2) Recouvrement des coûts auprès des municipalités	804,2	1 378,4	(574,2)	4
7 657,4	7 818,0	160,6		(3) Aide au revenu – Recouvrements	7 818,0	7 020,0	798,0	5
209,8	209,8	0,0		(4) Taxe pour l'aide sociale des administrations locales des territoires non organisés	209,8	210,0	(0,2)	
1 152,6	1 540,8	388,2	6	(5) Divers	1 540,8	1 456,6	84,2	
17 304,4	19 112,7	1 808,3		<b>Total partiel</b>	19 112,7	15 365,0	3 747,7	
21 400,2	23 569,5	2 169,3		<b>Total des recettes</b>	23 569,5	19 461,2	4 108,3	

- 1, L'augmentation du montant des ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées par rapport aux recettes réelles en 2003-2004 et aux recettes prévues pour 2004-2005 est attribuable à la hausse du financement fédéral.
- 2, L'augmentation des recouvrements liés aux Allocations spéciales pour enfants par rapport aux recettes réelles de 2003-2004 est principalement attribuable à l'annualisation de la hausse de la Prestation nationale pour enfants en juillet 2003 à la hausse qui est entrée en vigueur en juillet 2004 ainsi qu'à l'augmentation du nombre de journées de garde.

- 3, L'augmentation des recouvrements liés aux Allocations spéciales pour enfants par rapport aux recettes prévues en 2004-2005 est attribuable à l'augmentation de la Prestation nationale pour enfants en juillet 2004 à un retard dans le transfert prévu aux régies autochtones des enfants pris en charge (dans le cadre la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones — Initiative de protection de l'enfance) ainsi qu'à l'augmentation du nombre de journées de garde.
- 4, L'augmentation du recouvrement des coûts auprès des municipalités par rapport aux recettes réelles en 2003-2004 et aux recettes prévues pour 2004-2005 est attribuable au fait que l'exercice 2004-2005 correspond à la première année de ce recouvrement lequel a par ailleurs commencé plus tard que prévu.
- 5, L'augmentation des recouvrements liés à l'Aide au revenu par rapport aux recettes prévues pour 2004-2005 est principalement attribuable à la hausse des recouvrements du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada et à l'augmentation du nombre d'ordonnances alimentaires.
- 6, L'augmentation des revenus divers par rapport aux recettes réelles de 2003-2004 est principalement attribuable à la hausse des recettes provenant des Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg et du relevé des mauvais traitements à la fin de l'exercice 2003-2004.

**Ministère des Services à la famille et du Logement**  
**Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq derniers exercices par**  
**crédit**  
**(en milliers de dollars)**

Pour les exercices clos entre le 31 mars 2001 et le 31 mars 2005

Crédit	Dépenses réelles et corrigées*									
	2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	ETP		ETP	ETP		ETP		ETP		ETP
09-1 Administration et finances	136,00	9 605,6	131,00	9 166,8	132,00	9 422,3	133,00	9 836,6	131,00	10 402,3
09-2 Emploi revenu et logement	30,00	204 691,3	30,00	188 678,5	28,00	183 742,3	28,00	191 421,1	24,00	202 607,5
09-3 Services aux personnes handicapées	49,22	249 079,3	49,22	277 302,2	49,22	299 374,9	49,22	318 282,2	44,50	347 577,1
09-4 Services à l'enfant et à la famille	95,50	183 279,2	92,00	201 306,1	92,00	204 671,2	92,00	222 306,7	90,00	235 692,7
09-5 Prestation de services dans les communautés	2 019,31	105 895,2	2 011,52	112 807,2	2 061,36	114 941,8	2 076,36	123 027,0	2 068,76	125 850,1
09-6 Coûts liés aux immobilisations		4 929,7		5 404,1		5 552,7		4 393,0		5 117,4
<b>Total Services à la famille et Logement</b>	<b>2 330,03</b>	<b>757 480,3</b>	<b>2 313,74</b>	<b>794 664,9</b>	<b>2 362,58</b>	<b>817 705,2</b>	<b>2 378,58</b>	<b>869 266,6</b>	<b>2 358,26</b>	<b>927 247,1</b>

\* Les dépenses corrigées tiennent compte des données historiques à titre comparatif pour les postes ayant été affectés par une réorganisation au cours des exercices en question,

# MINISTÈRE DES SERVICES À LA FAMILLE ET DU LOGEMENT

## RAPPROCHEMENT

DÉTAILS	2004-2005 PRÉVISIONS 000
Budget principal des dépenses de 2004-2005  Transfert de crédits venant de :  - crédits d'autorisation	912 781,5    755,1*
<b>Budget des dépenses 2004-2005 - Services à la famille et Logement</b>	<b>913 536,6</b>

\*Couvre l'augmentation des coûts salariaux liée à des indemnités de départ et de retraite imprévues ainsi que l'achat du logiciel Calltracker pour le personnel de première ligne du centre d'accès communautaire River East.

**Ministère des Services à la famille et du Logement**

**Sommaire des dépenses**

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent

	Dépenses prévues 2004-2005 <sup>a)</sup>	Crédit	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004 <sup>b)</sup>	Augment. (Dimin.)	Note expl,
<b>09-1 Administration et finances</b>						
	29,4	a) Traitement de la ministre	28,9	28,9	0,0	
	597,2	b) Soutien à la haute direction				
	68,1	Salaires et avantages sociaux	592,4	535,8	56,6	
		Autres dépenses	65,1	72,5	(7,4)	
	272,9	c) Commission d'appel des services sociaux				
	88,3	Salaires et avantages sociaux	321,7	257,0	64,7	1
		Autres dépenses	94,5	104,5	(10,0)	
	1 153,6	(d) Service des ressources humaines				
	111,5	Salaires et avantages sociaux	1 312,5	1 177,3	135,2	
		Autres dépenses	106,7	117,4	(10,7)	
	1 085,1	(e) Politique et planification				
	138,1	Salaires et avantages sociaux	903,7	1 003,7	(100,0)	
		Autres dépenses	135,0	141,3	(6,3)	
	1 731,0	(f) Services administratifs et financiers				
	400,3	Salaires et avantages sociaux	1 728,6	1 583,2	145,4	
		Autres dépenses	461,3	423,8	37,5	
	2 621,5	(g) Technologies de l'information				
	1 748,6	Salaires et avantages sociaux	2 604,0	2 531,4	72,6	
		Autres dépenses	1 747,1	1 598,5	148,6	
	240,0	(h) Bureau des personnes handicapées				
	87,1	Salaires et avantages sociaux	214,6	180,7	33,9	
		Autres dépenses	86,2	80,6	5,6	
	<b>10 372,7</b>	<b>Total 09-1</b>	<b>10 402,3</b>	<b>9 836,6</b>	<b>565,7</b>	

**Ministère des Services à la famille et du Logement**

**Sommaire des dépenses**

**(en milliers de dollars)**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent

	Dépenses prévues 2004-2005 <sup>a)</sup>	Crédit	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses Réelles 2003-2004 <sup>b)</sup>	Augment. (Dimin.)	Note expl,
<b>09-2 Emploi revenu et logement</b>						
	377,5	a) Initiatives stratégiques et soutien des programmes;				
	68,8	Salaires et avantages sociaux	369,9	504,9	(135,0)	
		Autres dépenses	68,3	72,3	( 4,0)	
	1 081,0	b) Programmes d'aide à l'emploi et au revenu;				
	1 732,2	Salaires et avantages sociaux	1 088,8	1 063,7	25,1	
	145 226,1	Autres dépenses	1 705,8	1 801,2	(95,4)	
	12 430,2	Programme d'aide à l'emploi et au revenu	146 217,3	141 270,6	4 946,7	2
	5 497,1	Services de santé	10 438,5	9 997,8	440,7	
	2 972,8	Supplément du revenu	5 456,2	5 752,7	(296,5)	
		Promotion de l'autonomie	2 084,0	2 333,4	(249,4)	
	24 868,2	c) Société d'habitation et de rénovation du Manitoba				
	3 500,0	Paiements de transfert	32 225,2	25 454,5	6 770,7	3
		Subventions et allocations	2 953,5	3 170,0	(216,5)	
	<b>197 753,9</b>	<b>Total 09-2</b>	<b>202 607,5</b>	<b>191 421,1</b>	<b>11 186,4</b>	

**Ministère des Services à la famille et du Logement**

**Sommaire des dépenses**

**(en milliers de dollars)**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent

Dépenses prévues 2004-2005 <sup>a)</sup>	Crédit	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004 <sup>b)</sup>	Augment. (Dimin.)	Note expl,
<b>09-3 Services pour personnes handicapées</b>					
	a) Initiatives stratégiques et soutien des programmes;				
1 269,6	Salaires et avantages sociaux	1 378,9	1 181,0	197,9	
1 428,7	Autres dépenses	1 418,6	1 463,5	(44,9)	
	b) Programmes pour adultes et enfants				
1 298,8	Salaires et avantages sociaux	1 195,8	1 040,5	155,3	
494,5	Autres dépenses	367,1	545,9	(178,8)	
123 293,3	(3) Aide à la vie en société	121 453,8	107 602,1	13 851,7	4
	(4) Programmes pour enfants				
17 171,9	Services spéciaux pour enfants	16 648,3	14 319,9	2 328,4	4
9 503,4	Services communautaires et garde d'enfants	8 894,5	7 924,1	970,4	5
	(5) Soutien de l'emploi et du revenu				
132 879,5	Programme d'aide à l'emploi et au revenu	135 220,5	126 861,7	8 358,8	6
34 970,4	Services de santé	38 543,8	35 202,1	3 341,7	7
16 100,5	Aide financière aux personnes handicapées	15 993,9	15 572,9	421,0	
6 287,9	Réadaptation professionnelle	5 992,4	6 089,0	(96,6)	
	c) Bureau du commissaire aux personnes vulnérables				
388,7	Salaires et avantages sociaux	377,0	388,1	(11,1)	
124,5	Autres dépenses	92,5	91,4	1,1	
<b>345 211,7</b>	<b>Total 09-3</b>	<b>347 577,1</b>	<b>318 282,2</b>	<b>29 294,9</b>	

**Ministère des Services à la famille et du Logement**

**Sommaire des dépenses**

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent

Dépenses prévues 2004-2005 <sup>a)</sup>	Crédit	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004 <sup>b)</sup>	Augment. (Dimin.)	Note expl
<b>09-4 Services à l'enfant et à la famille</b>					
	a) Initiatives stratégiques et soutien des programmes;				
990,0	Salaires et avantages sociaux	955,2	1 032,5	(77,3)	
291,2	Autres dépenses	288,7	55,6	233,1	8
2 380,5	Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones - Initiative de protection de l'enfance				
		2 361,2	2 704,8	(343,6)	9
	b) Services de protection des enfants				
2 812,7	Salaires et avantages sociaux	2 756,8	2 547,6	209,2	
1 535,6	Autres dépenses	1 579,0	2 086,0	(507,0)	10
131 087,6	Régies et entretien des enfants	141 959,4	130 603,6	11 355,8	11
840,7	Fonds d'innovations pour les familles - Organismes autorisés	727,7	735,6	(7,9)	
	c) Aide aux familles et aux communautés				
	(1) Programme de garde d'enfants du Manitoba				
883,6	Salaires et avantages sociaux	961,3	874,1	87,2	
306,0	Autres dépenses	303,2	289,0	14,2	
67 583,8	Aide financière et subventions	64 600,2	62 489,0	2 111,2	12
	(2) Programme de prévention de la violence familiale				
549,0	Salaires et avantages sociaux	557,5	517,8	39,7	
92,9	Autres dépenses	89,6	99,1	(9,5)	
10 135,6	Organismes externes	9 909,3	9 819,9	89,4	
	(3) Programme d'aide communautaire				
369,5	Salaires et avantages sociaux	287,0	248,6	38,4	
20,2	Autres dépenses	11,4	20,9	(9,5)	
7 648,3	Organismes externes	7 692,8	7 540,1	152,7	
652,4	Fonds d'innovations pour les familles	652,4	642,5	9,9	
<b>228 179,6</b>	<b>Total 09-4</b>	<b>235 692,7</b>	<b>222 306,7</b>	<b>13 386,0</b>	

**Ministère des Services à la famille et du Logement**

**Sommaire des dépenses**

(en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et comparaison avec l'exercice précédent

Dépenses prévues 2004-2005 <sup>a)</sup>	Crédit	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004 <sup>b)</sup>	Augment. (Dimin,)	Note expl,
<b>09-5 Prestation de services dans les communautés</b>					
2 079,1	a) Aide à la prestation de services				
4 891,4	Salaires et avantages sociaux	2 030,7	1 848,4	182,3	
	Autres dépenses	5 081,9	5 069,6	12,3	
18 923,5	b) Services ruraux et du Nord				
2 654,2	Salaires et avantages sociaux	18 620,6	16 269,5	2 351,1	13
	Autres dépenses	3 312,7	3 153,6	159,1	
24 766,7	c) Services à Winnipeg				
3 390,6	Salaires et avantages sociaux	24 506,2	23 805,0	701,2	
	Autres dépenses	3 647,6	3 570,5	77,1	
1 923,6	d) Services provinciaux				
601,9	Salaires et avantages sociaux	1 884,9	1 932,6	(47,7)	
	Autres dépenses	565,9	588,5	(22,6)	
27 885,9	e) Centre manitobain de développement				
2 870,7	Salaires et avantages sociaux	26 778,5	25 995,5	783,0	
(171,4)	Autres dépenses	3 203,6	3 407,2	(203,6)	
	Sommes récupérables d'autres postes	(177,3)	(176,6)	(0,7)	
32 637,6	f) Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg				
4 372,1	Salaires et avantages sociaux	31 911,4	32 711,5	(800,1)	
	Autres dépenses	4 483,4	4 851,7	(368,3)	
<b>126 825,9</b>	<b>Total 09-5</b>	<b>125 850,1</b>	<b>123 027,0</b>	<b>2 823,1</b>	
<b>5 192,8</b>	<b>Coûts liés aux immobilisations</b>	<b>5 117,4</b>	<b>4 393,0</b>	<b>724,4</b>	14
<b>913 536,6</b>	<b>Total Services à la famille et Logement</b>	<b>927 247,1</b>	<b>869 266,6</b>	<b>57 980,5</b>	

- 1, L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des indemnités versées aux membres de la commission.
- 2, L'écart est principalement attribuable à l'augmentation du coût par cas, L'un des facteurs qui ont contribué à cette hausse est l'augmentation de 20 pour les célibataires les couples sans enfants dans la catégorie « aide générale » (qui comprend l'aide municipale) et les personnes âgées.
- 3, L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des paiements de transfert à la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba requis en 2004-2005.
- 4, L'écart est principalement attribuable à l'annualisation des augmentations approuvées pour une partie de l'exercice 2003-2004 ainsi qu'aux nouvelles hausses approuvées au niveau de la quantité et des prix pour l'exercice 2004-2005.
- 5, L'écart est principalement attribuable à l'annualisation des augmentations approuvées pour une partie de l'exercice 2003-2004 ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'enfants admissibles à ce programme.
- 6, L'écart est attribuable à l'annualisation de l'augmentation mensuelle de 20 des prestations d'aide au revenu qui est entrée en vigueur en février 2004 ainsi qu'à l'augmentation du nombre de cas.
- 7, L'écart est principalement attribuable à l'augmentation du nombre d'ordonnances médicales.
- 8, L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées aux technologies de l'information.
- 9, L'écart est principalement attribuable à la réduction des coûts de mise en place des régies tels qu'ils avaient été approuvés dans le budget des dépenses 2004-2005.
- 10, L'écart est principalement attribuable à la réduction des coûts de publicité et de déplacement ainsi que des frais juridiques.
- 11, L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des coûts d'entretien des enfants pris en charge aux adoptions subventionnées et à l'annualisation de deux augmentations de 2 % chacune (entrées en vigueur en juillet 2003 et en octobre 2004) pour les offices.
- 12, L'écart est principalement attribuable à l'annualisation de l'augmentation du financement pour les subventions qui est entrée en vigueur en juillet 2003 et à l'augmentation de 2 % des subventions d'exploitation et des subventions pour les garderies familiales qui est entrée en vigueur en octobre 2004.
- 13, L'écart est essentiellement attribuable à des augmentations liées à la convention collective et à la mise en œuvre du système à palier unique en région rurale.
- 14, L'écart est principalement attribuable à des coûts annualisés pour des actifs acquis en 2003-2004 ainsi qu'à l'amortissement et aux intérêts applicables aux investissements en immobilisations pour 2004-2005.

**NOTES :**

- a) Les dépenses prévues pour 2004-2005 reprennent les montants figurant dans le budget des dépenses principal imprimé au nom du ministère des Services à la famille et du Logement auxquels s'ajoutent les allocations provenant des crédits d'autorisation pour une augmentation des coûts salariaux liés à des primes de départ et à des allocations de retraite non budgétisées et pour l'achat du logiciel Calltracker pour le personnel de première ligne du centre d'accès communautaire River East.
- b) Les données de 2003-2004 ont été remaniées pour les rendre conformes à la structure des crédits en 2004-2005.